

LOI DE FINANCE 2018 : LA TAXATION DE L'ÉPARGNE.

Category: [Impôts, Trésor Public](#)

Tag: [Absurde](#)



Le projet de loi de finance pour 2018 va modifier le régime fiscal de l'épargne.

On va supprimer un certain nombre de dispositions favorables aux petits consommateurs et renforcer les prélèvements. Cette approche ne nous convient guère. A titre d'exemple, il est prévu la suppression de la prime d'état pour les PEL et les CEL ! Ceux-ci risquent de rapporter moins que le livret A !!!

Autre disposition qui devrait entrer en vigueur : le PFU ou le Prélèvement Forfaitaire Unique. Cela consistera à prélever d'office 30 % sur les revenus de l'épargne d'office. Les conséquences ont été étudiées par le site cbanque. Le résultat est éloquent.

- [Fiscalité de l'épargne : comment échapper au PFU ?](#)
- [Epargne : les cotisations sociales rétroactives, le retour](#)

Nous voyons, au travers des dossiers nés de l'arnaque à l'épargne, que les consommateurs ne sont pas du tout satisfaits du rendement actuel. Pour avoir une idée de la situation, vous pourrez avoir, avec le lien ci-dessous, l'accès aux diverses recherches déjà faites :

[Placements atypiques : Prudence !](#)

Le risque d'accroissement de ce type d'arnaque est important car au vu de la rémunération dérisoire accordée, le risque d'aller ailleurs est grand ! La plus grande prudence s'impose.

